



ANNEXE N° 3

Conseils aux professionnels de santé

Conseils durant le séjour en milieu hospitalier des enfants atteints de COVID-19

L'ENFANT DOIT RESTER DANS SA CHAMBRE

- Ne pas prendre part à des activités collectives et ne pas aller dans les autres chambres, couloir, ... ;
- Occuper l'enfant par des activités utiles et ludiques ;
- Si une sortie est indispensable, prendre toutes les mesures de protection nécessaires.
- Aviser les parents sur les risques de l'automédication et surtout pas d'AINS (ibuprofène, acide acetylsalicylique, ...).

NB : avant 3 ans le port de masque est dangereux car risque d'étouffement.

SURVEILLANCE DEL'ETAT DE SANTE DE L'ENFANT

- Surveiller l'apparition de signes évacuateurs d'aggravation : fièvre, gêne respiratoire, frissons et/ou malaise, ou tout autre nouveau symptôme ;
- Surveiller tout changement dans le comportement ou l'état de l'enfant (refus de s'alimenter, ne joue plus, devient léthargique ...)
- Aviser le médecin responsable de sa prise en charge pour prendre les mesures nécessaires.

APPLICATION DES MESURES SUIVANTES

- L'enfant doit se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou utiliser une solution hydroalcoolique, notamment après avoir été aux toilettes et avant de manger et en cas de sortie ;
- L'enfant doit être accompagné par un parent adulte qui doit porter un masque, pour le surveiller et lui procurer les soins habituels (hygiène, alimentation, ...).
- Augmenter les apports liquidiens, maintenir l'allaitement maternel et encourager l'enfant à s'alimenter (maintien des apports alimentaires, fractionnement des repas,...) et veiller sur une bonne hygiène des aliments et des ustensiles ;
- L'enfant ne doit pas entrer en contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...)
- Aérer très régulièrement la chambre (au moins 15 minutes matin et soir) ;
- Prendre les mesures d'hygiène nécessaires : propreté et désinfection de l'environnement, le lavage des mains avant d'alimenter l'enfant.

